



Aix en Provence


VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2014.825**

Séance publique du

27 janvier 2014

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Président de la Communauté du Pays d'Aix

| |
|--|
| Accusé de réception en préfecture |
| A013-211300017-20140127-40831a-DE-1-1_0 |
| Date de signature : 28/01/14 |
| Date de réception : jeudi 30 janvier 2014 |
|  <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p> |

**OBJET : ACQUISITIONS FONCIERES DE PARCELLES DANS LE CADRE DE LA
REQUALIFICATION DE LA RUE DES FRERES PERRET ET DE LA RUE GUSTAVE EIFFEL**

Le 27/01/14 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 21/01/2014, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Madame Odile BARBAT-BLANC, Mme Dahbia BENNOUR, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Héliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gérard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Jean CHORRO à Mme Patricia LARNAUDIE, M. Laurent DILLINGER à Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, M. Alexandre GALLESE à M. Francis TAULAN, Mme Sophie JOISSAINS à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, M. Alexandre MEDVEDOWSKY à M. François-Xavier DE PERETTI

Excusés sans pouvoir :

Mme Agnès AMIACH ELBEZ, M. Robert FOUQUET, M. Jacques GARCON, M. André GUINDE, M. Henri MATAS, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Fleur SKRIVAN

Secrétaire :

Mme Odile BONTHOUX donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S - Etudes Juridiques, Marchés
Publics et Patrimoine Communal

Direction du Foncier & Gestion du Patrimoine

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 27/01/14

RAPPORTEUR : Mme Odile BONTHOUX

-

Nomenclature : 3.1 Acquisitions**Politique Publique** : 04-AMENAGEMENT ET GESTION DE L'ESPACE URBAIN**OBJET** : ACQUISITIONS FONCIERES DE PARCELLES DANS LE CADRE DE LA
REQUALIFICATION DE LA RUE DES FRERES PERRET ET DE LA RUE GUSTAVE EIFFEL -
Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

La Communauté du Pays d'Aix (CPA) a pour objectif la requalification des rues Gustave Eiffel et des Frères Perret sur le Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence.

La rue des Frères Perret va, très prochainement, relier le Pôle d'Activités à la ZAC de l'Enfant nouvellement créée.

La configuration actuelle de la voirie ne permet pas, à terme, de sécuriser l'ensemble des usagers.

Afin d'y remédier, la Communauté du Pays d'Aix, a pour objectif la réalisation de trottoirs aux normes pour les personnes à mobilité réduite et l'insertion de pistes cyclables.

Pour parvenir à obtenir les emprises nécessaire à ces aménagements, il est donc souhaitable de pouvoir récupérer les bandes de recul initialement imposées, lors de la réalisation de la ZAC.

Dans cette optique la société M IMMOBILIER SAS propriétaire de lots mitoyens de la rue des Frères Perret a été contactée et a donné son accord pour une prise de possession anticipée et la cession gratuite à la Ville d'Aix-en-Provence d'emprises foncière à détacher des parcelles cadastrées section HP n° 221, 227, 228, 229, 230, 232, 234, 313, 314, 356 d'une surface totale d'environ 373 m²(DA en cours d'élaboration).

En conséquent, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

DECIDER l'acquisition à titre gratuit auprès de la société M IMMOBILIER SAS des parcelles suivantes cadastrées section HP n° :

- 221p : 73 m²
- 227p : 5 m²
- 228p : 2 m²
- 229p : 4 m²
- 230p : 93 m²
- 232p : 88 m²
- 234p : 16 m²
- 313p : 64 m²
- 314p : 14 m²
- 356p : 14 m²

AUTORISER Mme le Maire ou l'Elu délégué au Foncier à signer tous les documents afférents à ce dossier.

**2014.825 - ACQUISITIONS FONCIERES DE PARCELLES DANS LE CADRE DE LA
REQUALIFICATION DE LA RUE DES FRERES PERRET ET DE LA RUE GUSTAVE
EIFFEL**

| | |
|--------------------------------|-------------|
| Présents et représentés | : 48 |
| Présents | : 43 |
| Abstentions | : 0 |
| Non participation | : 0 |
| Suffrages Exprimés | : 48 |
| Pour | : 48 |
| Contre | : 0 |

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 28/01/2014
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**